



ANNEXE

FICHE DE POSTE D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EN INFORMATIQUE

I- DIPLOMES ET FORMATIONS :

- Bac + 2 en Informatique.

II- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- Une expérience justifiée d'au moins de deux (02) ans dans un emploi similaire.

III- COMPETENCES REQUISES :

- Maitrise des règles de sécurité informatique ;
- Maitrise des systèmes de gestion des bases de données (SGBD) et du langage SQL ;
- Connaissance en langages de programmation (Java, PHP...)
- Connaissance approfondie de l'architecture matérielle d'un poste de travail ;
- Connaissance générale des systèmes d'exploitation (Windows, linux) ;
- Connaissance en réseaux informatiques et téléphonie sur IP ;

IV- QUALITÉS PERSONNELLES :

- Être dynamique et sérieux ;
- Avoir un esprit d'initiative ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe.

V- DESCRIPTION DU POSTE :

- Gestion, installation et maintenance du matériel informatique (postes informatiques, périphériques, imprimantes, ...) ;
- Gestion, installation et maintenance des logiciels ;
- Administration et exploitation des serveurs ;
- Assistance et support technique (matériel et logiciel) auprès des utilisateurs ;
- Gestion des sauvegardes sur les applications et serveurs internes ;
- Présentation des ressources informatiques aux nouveaux utilisateurs ;
- Sensibilisation des utilisateurs sur la sécurité informatique et sur les règles de bonnes pratiques ;
- Gestion de la téléphonie sur IP ;
- Assistance et support technique auprès des utilisateurs pour l'utilisation des installations de vidéo projection et de visioconférence ;
- Participation aux projets informatiques de l'établissement (dématérialisation, archivage, gestion de courrier, pointage électronique, ...) ;
- Participation au déploiement des applications permettant l'automatisation des tâches.

